



## COMMUNIQUE DE PRESSE

*Paris, le 6 mars 2019*

### **Outrage sexiste : 332 amendes depuis août**

Au 20 février 2019, 332 contraventions pour outrage sexiste ont été dressées par les policiers et les gendarmes sur l'ensemble du territoire national.

Marlène Schiappa, Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, salue «ce travail nouveau et important mené par les forces de l'ordre sur l'impulsion du ministre de l'Intérieur Christophe Castaner pour protéger les femmes et assurer leur liberté à circuler dans l'espace public en toute sécurité ».

La verbalisation de l'outrage sexiste était l'une des mesures de la loi renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dite « loi Schiappa », votée et promulguée début août 2018, faisant de la France le premier pays au monde à pénaliser le harcèlement de rue par des amendes.